

CONVOCAATION

Le Conseil municipal est convoqué en réunion ordinaire le mardi 27 février 2018 à 20 h 30.
Allerey-sur-Saône, le 20 février 2018,
Le Maire,
Jean-Paul DICONNE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2018

*AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR DE CETTE REUNION :
20 février 2018*

L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept février à vingt heures trente le Conseil Municipal d'ALLEREY SUR SAONE régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DICONNE, Maire.

Présents : Stéphanie CARMILLET, Jocelyne CLEMENT, Manuel DESCHAMPS, Bernadette GIRARDEAU, Michel LAUQUIN, Gérard MICONNET, Sophie MILLION, Philippe PERONNET, Sandra PRATS-EXTIER, Pierre RAGEOT, Michel ROY.

Absents excusés : Marie-Laure BLANCHARD, Jean-Pierre LAPALUS (pouvoir à Jocelyne CLEMENT),

Secrétaire de séance : Stéphanie CARMILLET

1. Approbation du compte-rendu de la dernière séance du Conseil municipal

2. Ajout d'un dossier à l'ordre du jour : Extension du périmètre du Grand Chalon – Transferts de compétences – Attribution de compensation – Montant définitif (délibération 01-27-02-18)

Monsieur le Maire rappelle les rapports de la CLETC du 11 et 25 septembre dernier et les délibérations communales de la séance du 24 octobre dernier. Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le montant de l'AC définitive.

3. Avis sur le projet du PPRI du secteur de la Confluence Saône Doubs (délibération 02-27-02-18)

Monsieur le Maire présente le projet du PPRI du secteur de la Confluence Saône Doubs.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet du PPRI tel que présenté.

4. Prix de vente des lots du lotissement Le Val de Dheune (délibération 03-27-02-18)

M. le Maire présente l'avancement du dossier du lotissement. A ce jour, 7 lots font l'objet d'une « pré-réservation ». Il rappelle le plan de financement qui prévoit le prix au m² de 40 € TTC.

Les membres du Conseil fixent le prix au m² de ces lots à 40 € TTC et autorisent M. le Maire à signer tous les actes relatifs à la vente de ces lots.

5. Projets travaux 2018 (délibération 04-27-02-18)

Les membres du conseil prennent connaissance des différents travaux envisagés pour cette année et autorisent M. le Maire à signer les devis correspondants et solliciter les organismes subventionneurs.

6. Compte de gestion, compte administratif et résultat 2017 – Budget principal (délibérations 05, 06 et 07-27-02-18)

Le conseil approuve le compte de gestion de l'année 2017, établi par le receveur municipal.

Le conseil prend connaissance des chiffres du résultat comptable de l'année 2017 présentés par Jocelyne CLEMENT et vote par 12 voix pour, 0 contre, le compte administratif dont l'excédent de fonctionnement s'élève à 149 289.81 € euros dont 36 764.88 € affectés en investissement.

7. Compte de gestion, compte administratif et résultat 2017 – Budget Legs Frédéric Leblanc (délibérations 08, 09 et 10-27-02-18)

Le conseil approuve le compte de gestion de l'année 2017, établi par le receveur municipal.

Le conseil prend connaissance des chiffres du résultat comptable de l'année 2017 présentés par Jocelyne CLEMENT et vote par 12 voix pour, 0 contre, le compte administratif dont l'excédent de fonctionnement s'élève à 23 430.54 € euros dont 23 430.54 € affectés en investissement.

8. Compte de gestion, compte administratif et résultat 2017 – Budget Transport (délibérations 11, 12 et 13-27-02-18)

Le conseil approuve le compte de gestion de l'année 2017, établi par le receveur municipal.

Le conseil prend connaissance des chiffres du résultat comptable de l'année 2017 présentés par Jocelyne CLEMENT et vote par 12 voix pour, 0 contre, le compte administratif dont l'excédent de fonctionnement s'élève à 2 677.05 € euros.

9. Compte de gestion, compte administratif et résultat 2017 – Budget Lotissement (délibérations 14 et 15-27-02-18)

Le conseil approuve le compte de gestion de l'année 2017, établi par le receveur municipal.

Le conseil prend connaissance des chiffres du résultat comptable de l'année 2017 présentés par Jocelyne CLEMENT et vote par 12 voix pour, 0 contre, le compte administratif.

10. Création d'emplois (délibération 16-27-02-18)

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil la délibération du 24 mai 2012 créant deux emplois d'animatrices et un emploi d'accompagnatrice scolaire pendant le transport des élèves,

Considérant l'obligation d'indiquer différentes mentions relatives aux dispositions de la loi du 26 janvier 1984 modifiée,

Les membres du Conseil précisent que :

- ces emplois peuvent être pourvus par des agents contractuels sur le fondement de l'article 3-3 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- la création de deux emplois d'animatrices à temps non complet est établie au grade d'adjoint d'animation, échelle C1, échelon 2, IB 348, IM 326 ;
- la création de l'emploi d'accompagnatrice scolaire à temps non complet est établie au grade d'adjoint technique, échelle C1, échelon 1, IB 347, IM 325.

11. Questions diverses

• Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

En ce qui concerne le compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation (Article L. 2122-22 du CGCT Code Général des Collectivités Territoriales) l'assemblée est informée :

- que le maire a renoncé à exercer le droit de préemption urbain suite aux dépôts des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) concernant les biens suivants :

Situation du bien	Cadastre
30 rue des Tilles	AN 17

• Projet de fermeture d'une classe à l'école élémentaire

A ce jour, le projet de fermeture d'une classe à l'école élémentaire est maintenu. L'Inspecteur d'Académie n'a toujours pas fixé une date pour nous rencontrer.

• Transformation d'un logement en deux logements Cour Machureau

Un point est fait sur l'état d'avancement des travaux : des travaux supplémentaires sont à prévoir.

• Le Journal de Saône et Loire – Ma commune a des projets

Le Journal de Saône et Loire souhaite savoir si l'opération « Ma commune a des projets » a été satisfaisante et si nous voulons la renouveler. (distribution des journaux en décembre avec un calendrier et un article page pleine sur la commune : pour mémoire 280 € TTC). Les membres du Conseil, bien que l'opération ait été satisfaisante, décident de ne pas la renouveler.

La séance est levée à 22 h 45. La date du prochain conseil est fixée au mardi 10 avril 2018 à 20 h 30.

Vu par nous Jean-Paul DICONNE, Maire d'ALLEREY SUR SAONE, pour être affiché à la porte de la mairie le mercredi 28 février 2018, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Emargements – Séance du 27 février 2018

BLANCHARD Marie-Laure	Excusée
CARMILLET Stéphanie	
CLEMENT Jocelyne	
DESCHAMPS Manuel	
DICONNE Jean-Paul	
GIRARDEAU Bernadette	
LAPALUS Jean-Pierre	Pouvoir Jocelyne CLEMENT
LAUQUIN Michel	
MICONNET Gérard	
MILLION Sophie	
PERONNET Philippe	
PRATS EXTIER Sandra	
RAGEOT Pierre	
ROY Michel	